

14 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*
Rapports de la présidence et du secrétariat

Rapport du Président

Résumé**

Le temps du changement

Récemment, en me penchant sur les deux dernières années d'activité du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, j'ai pris conscience que nous avons atteint une étape importante de l'histoire féconde de cet organe.

Tout en maintenant que les buts et la mission principale du Groupe d'experts n'ont pas changé, je dirais que la manière dont nous nous emploierons désormais à atteindre nos objectifs a quant à elle changé dans une certaine mesure. Je sais qu'il n'est pas évident pour tous d'adhérer immédiatement au changement mais je suis persuadé que celui-ci était nécessaire pour un certain nombre de raisons ; en œuvrant avec vous tous au déroulement de cette session et éventuellement de la prochaine session du nouveau Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, je suis confiant dans le fait que nous accomplirons notre tâche avec autant de réussite qu'au cours des 50 dernières années.

Un certain nombre de personnes ont joué un rôle majeur dans cette évolution, dont je considère qu'elle a été menée à bien mais n'aurait pu l'être sans l'appui solide qui s'est manifesté.

Premièrement, notre reconnaissance à cet égard va au Groupe en lui-même, dont tous les membres ont accepté la nécessité d'explorer différentes voies relatives à notre futur mode opératoire.

* GEGN.2/2019/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/4/CRP.4) a été établi par Bill Watt, Président du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.



Deuxièmement, il convient de saluer les efforts du Bureau et des présidents des groupes de travail qui, sans relâche, ont examiné les possibilités qui s'offraient concernant l'avenir du Groupe, ont analysé et modifié ses statuts, son règlement, son mandat et les documents relatifs à son programme, ces activités représentant une somme de travail considérable.

Troisièmement, l'aide fournie par la Division de statistique, en particulier le secrétariat du Groupe et d'autres fonctionnaires des Nations Unies, a été décisive pour parvenir au résultat obtenu et son utilité ne saurait être sous-estimée.

Quatrièmement, je tiens à rendre hommage au personnel des missions des Nations Unies et des ministères des affaires étrangères d'un certain nombre de pays, dont le travail sur les questions intéressant le Groupe n'est pas en général le plus visible, mais dont la participation et l'appui ont été des plus utiles. En dépit d'approches parfois divergentes des nôtres, son concours a été primordial car il a permis au Groupe de maintenir sa stabilité opérationnelle.

Le temps de la stabilité

Comme je l'ai dit précédemment, les buts et l'objectif du Groupe d'experts n'ayant pas varié, il incombe toujours à celui-ci de :

- a) souligner l'importance de la normalisation des noms géographiques aux niveaux national et international et de démontrer les avantages pouvant en découler ;
- b) rassembler les résultats des travaux accomplis par les organismes nationaux et internationaux de normalisation des noms géographiques et d'en faciliter la diffusion auprès des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ;
- c) étudier et de proposer des principes, politiques et méthodes qui permettraient de résoudre les problèmes de normalisation aux niveaux national et international ;
- d) concourir activement à mettre en place, aux plans national et international, des mécanismes de normalisation des noms géographiques en organisant l'octroi d'une assistance scientifique et technique, aux pays en développement en particulier ;
- e) servir d'agent de liaison et de coordination entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales, en matière de normalisation des noms géographiques ;
- f) s'acquitter de toutes tâches qui lui sont confiées en application de résolutions adoptées par les précédentes Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et le nouveau Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques ;
- g) souligner, conformément à la Charte des Nations Unies et dans le respect de l'égalité des langues, l'importance des noms géographiques en tant qu'éléments du patrimoine historique et culturel et de l'identité des nations.

J'ai relevé un seul changement, l'urgence accrue qu'il y a à accomplir ces fonctions depuis la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, lequel met l'accent sur le besoin crucial de disposer de données spatiales fiables et complètes dont on sait que les noms géographiques sont une composante essentielle.

Je suis également conscient que nous devons considérer nos travaux dans une perspective conforme à la mission de l'Organisation des Nations Unies et aux objectifs de développement durable.

Je n'en considère pas moins que l'objectif et la mission du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, ainsi que les résultats que nous nous efforçons d'obtenir, sont restés foncièrement les mêmes.

Le temps de l'engagement

Je tiens à souligner à nouveau ce que j'ai déjà dit, à savoir que durant toutes les années de ma participation aux activités du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, j'ai eu de nombreuses preuves de ce que je considère comme la plus grande force du Groupe, c'est-à-dire l'engagement actif de ses membres issus d'horizons aussi divers que la sphère publique, les milieux universitaires ou le monde professionnel.

Cet engagement actif s'est notamment manifesté par :

a) le temps consacré à l'élaboration des documents qui sont examinés lors de nos réunions. Je sais d'expérience que cette tâche nécessite du temps et j'ajouterais que j'ai moi-même tiré parti de centaines de tels documents ;

b) la disposition des membres du Groupe à accepter de bon gré de remplir des fonctions s'ajoutant à leurs attributions, comme faire partie du Bureau, présider les groupes de travail ou œuvrer dans ces mêmes groupes.

La difficulté consiste à présent pour le Groupe à faire en sorte de maintenir en son sein un engagement actif. Ces dernières années, le départ à la retraite de plusieurs membres éminents, ce à quoi toute entité doit s'attendre, nous a privés de la contribution dynamique qui a été la leur durant de nombreuses années.

Je demande donc à chacun d'examiner sa participation actuelle au Groupe et j'engage les représentants présents et futurs à manifester, en nombre aussi grand que possible, le fort engagement dont ont fait preuve les anciens membres, ceci afin que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques connaisse à l'avenir la même réussite que par le passé.
